

PROCEDURE DE CONTACT-TRACING EN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (crèche, micro-crèche, MAM)

Période de contagiosité : à partir de 48h avant la date d'apparition des symptômes ou 7 jours avant la date de réalisation du test si le cas est asymptomatique jusqu'à la date d'isolement

Cas confirmé chez un enfant



Contacts à risque :

- Suspension de l'accueil du groupe pour 7 jours à partir du dernier contact à risque
- Retour possible dans la structure sur présentation d'un résultat de test négatif (RT-PCR ou TAG)
- Surveillance par autotest à J+2 et J+4 du premier test de dépistage

Cas confirmé chez un personnel



Contacts à risque :

- Identification des contacts à risque selon la définition de SPF (cf guide sanitaire du 15/12/2021)
- Transmission de la liste des contacts à risque à la CPAM via l'ARS
- CAR modéré → dépistage par RT-PCR ou TAG dès que possible, autotest à J+2 et J+4 du dernier contact à risque, pas de quarantaine mais respect strict des mesures barrière et du port du masque
- CAR élevé → quarantaine + dépistage par TAG ou RT-PCR à J+7 du dernier contact à risque

Pour les personnels, le retour dans la structure se fait sous réserve de la poursuite du respect strict des mesures barrière et du port rigoureux du masque pendant une période de 7 jours

Contacts à risque négligeable : pas de quarantaine ni de test, présentation d'une attestation sur l'honneur qui confirme que l'enfant a un antécédent de Covid de moins de 2 mois

A partir de 3 cas confirmés dans le même groupe sur une période de 7 jours (issus de fratrie différentes): suspension de l'accueil du groupe pour une durée de 7 jours

Contact à risque au sein du foyer :

Personnel non vacciné : quarantaine de 7 jours à partir de la date de début des symptômes (ou du test si asymptomatique) du dernier cas du foyer, dépistage par TAG ou RT-PCR en fin de quarantaine.

Enfant ou personnel vacciné : pas de quarantaine, dépistage par TAG ou RT-PCR dès que possible, autotest à J+2 et J+4 . En l'absence de test de dépistage à J0, retour dans la structure à J+8

Contact à risque hors foyer :

Personnel non vacciné : quarantaine 7 jours à partir du dernier contact à risque, dépistage en fin de quarantaine.

Enfant ou personnel vacciné : pas de quarantaine, dépistage par TAG ou RT-PCR dès que possible, autotest à J+2 et J+4 . En l'absence de test de dépistage à J0, retour dans la structure à J+8